PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 19 décembre 2013

La séance est ouverte à 18h30.

Présents : Mme V. DAMEE, Bourgmestre, Président de séance.
MM. P. TROMONT, G. ROBILLARD, F. DEPONT, Mme. MONOYER, Echevins.
M. C.LEVECQ, Président du CPAS et Echevin.
MM. D. DORSIMONT, J-P LANDRAIN, Mme S. VANDEN BERGHE,
MM. J-M DIEU, E. MARTIN, S. MIRAGLIA, Mmes S. DELPLANCQ, N. LEPOINT,
M. H. BALCI, Mme N. WATTIER, Conseillers communaux ;
Mme C. BOUILLE, Directeur général FF.
Excusé : M. B. COULON, Conseiller communal.

Excusés : MM CARION Y, CORDIER I, SEDRAN S.

Séance publique,

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 12.11.2013
Le Conseil communal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2013.

2/ Dotation à la zone de police.
Le Conseil marque accord à l'unanimité, la somme s'élève à 737.300 euros.
Délibération.

3/ Dotation au CPAS.
Le Conseil marque accord par 9 voix pour et 8 voix contre, la somme s'élève à 756.885,83 euros.
Délibération.

Mr B.Coulon quitte la séance.

4/ Vote du Budget 2014.
Le Conseil marque accord par 9 voix pour et 7 voix contre.
Tableaux.

5/ Approbation du Budget 2014 du CPAS.
Le Conseil marque accord par 9 voix pour et 7 voix contre.
Tableaux.

6/ Convention relative à l'octroi d'un prêt CRAC financement alternatif d'investissements économiseurs d'énergie.
Le Conseil marque accord à l'unanimité.
Convention+ délibération.

7/ Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.
Le Conseil approuve à l'unanimité.
Délibération.

8/ Parc Naturel des Hauts-Pays- Assemblée générale du 30.12.2013- vote de l'ordre du jour.
Le Conseil marque accord à l'unanimité sur l'ordre du jour de l'AG du 30.12.2013.
Délibération.